

**PROCÈS VERBAL ET
COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL
du mardi 27 juin 2017 - 19H00**

Étaient présents, tous les Conseillers Municipaux en exercice, à l'exception de :

Mesdames Marylise BAILLEUL, Lydie BOURGOIS et Jacqueline CADET, absentes excusées ayant donné procuration.

Madame Jennifer DELLA-RICCA, absente excusée.

Monsieur Arnaud FIGENWALD est élu Secrétaire de Séance.

=====
1) Compte rendu du Conseil Municipal du 4 avril 2017

Madame le Maire invite le conseil à adopter le compte rendu du conseil municipal du 4 avril 2017.

Monsieur DELBARRE veut des explications concernant le point relatif aux baisses de charges alors que les rémunérations augmentent. Monsieur BOUQUE explique que la somme inscrite était prévisionnelle.

Il est en attente des plans relatifs à l'enfouissement des réseaux du futur BHNS.

Monsieur VERDOUCQ informe qu'ils sont disponibles en mairie dans le dossier d'enquête public.

Adopté à l'unanimité

2) Compte rendu des décisions prises par le Maire

Madame le Maire invite le Conseil à prendre note des décisions prises dans le cadre de sa délégation.

Monsieur DELBARRE demande le montant précis de l'intervention de Noeux Environnement et des explications sur son intervention.

Madame Charline DENIS explique qu'il s'agit d'un appel à projets dans le cadre de la Politique de la Ville

3) Compte administratif 2016 - Ville

Monsieur Voltaire BOUQUE donne lecture des comptes administratifs 2016 Ville

Adopté à la majorité

(5 abstentions : Charles DUMONT, Guillaume DELBARRE, Philippe BAROUX, Nicole LELEU et Christine BRASSE)

4) Compte administratif 2016 - ZAE

Monsieur Voltaire BOUQUE donne lecture des comptes administratifs 2016 de la ZAE.

Adopté à la majorité

(5 abstentions : Charles DUMONT, Guillaume DELBARRE, Philippe BAROUX, Nicole LELEU et Christine BRASSE)

5 et 6) Compte de gestion 2016 – ville et ZAE

Monsieur Voltaire BOUQUE donne lecture des comptes de Gestion 2016 Ville et de la Z.A.E.

Adopté à la majorité

(5 abstentions : Charles DUMONT, Guillaume DELBARRE, Philippe BAROUX, Nicole LELEU et

Christine BRASSE)

7) Affectation des résultats 2016 – Z.A.E.

Monsieur Voltaire BOUQUE invite le conseil à affecter le résultat comme suit :

EXCÉDENT GLOBAL CUMULÉ AU 31/12/2016	37 144,67 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	0,00 €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	0,00 €
Total affecté au c/1068 :	37 144,67 € 0,00 €
DEFICIT GLOBAL CUMULÉ AU 31/12/2015 Déficit à reporter (ligne 002)	0,00 €

Adopté à l'unanimité

8) Attribution de compensation 2017 – Approbation du Conseil Municipal

Madame le Maire invite le conseil à approuver le montant de l'attribution de compensation prévisionnelle 2017 fixée par le conseil communautaire du 8 février 2017.

Adopté à l'unanimité

9) Tarifs cantine

Monsieur Voltaire BOUQUE invite le conseil à fixer les tarifs de cantine à compter du 1er septembre 2017.

Adopté à l'unanimité

10) Bourses communales

Monsieur BOUQUE invite le Conseil à approuver l'actualisation des revenus pour l'accès aux bourses communales.

Monsieur DUMONT trouve que les revenus pris en compte sont très bas.

Monsieur DELBARRE fait remarquer que prendre en compte le revenu fiscal de référence serait plus intéressant pour la majorité des familles.

Adopté à la majorité

(3 abstentions : Charles DUMONT, Guillaume DELBARRE et Christine BRASSE)

11) Créances irrécouvrables – Admissions en non valeurs

Monsieur Voltaire BOUQUE invite le conseil à admettre en non valeur des créances irrécouvrables pour un montant de 265,41 €.

Adopté à l'unanimité

12) Cession du terrain sis rue Aristide Briand cadastré section AS n° 630 et 989

Madame Emmanuelle LEVEUGLE invite le conseil à donner son accord sur la vente de la parcelle cadastrée section AS n° 690 et 989 à Madame ZAJAC suite au désistement du premier acquéreur.

Adopté à l'unanimité

13) Maisons & Cités – Garantie d'emprunt pour 10 logements rue Marguerite Yourcenar

Madame le Maire invite le conseil à accorder sa garantie à l'emprunt pour 10 logements.

Adopté à l'unanimité

14) Habitat 62/59 Picardie – Garantie d'Emprunt pour la réhabilitation de 32 logement locatifs rue Charles Baudelaire – Résidences Degas et Cézanne

Madame le Maire invite le conseil à accorder sa garantie d'emprunt pour la rénovation des résidences Degas et Cézanne.

Adopté à l'unanimité

15) Aménagement du bâtiment de l'ex-inspection départementale – Demande de subventions

Monsieur BEAUVOIS demande au Conseil de l'autoriser à solliciter des subventions complémentaires et d'adopter le plan de financement prévisionnel relatif aux travaux du bâtiment de l'ex-inspection départementale.

Monsieur Charles DUMONT annonce que son groupe votera contre.

Adopté à la majorité

(2 contre : Charles DUMONT et Guillaume DELBARRE)

16) Demande de subventions auprès de l'agglomération et du Département pour le renouvellement documentaire annuel de la médiathèque

Madame Monique GIBON informe le conseil que la commune peut bénéficier de subventions auprès de la Communauté d'Agglomération Béthune Bruay Artois Lys Romane et du Conseil Départemental du Pas-de-Calais.

Adopté à l'unanimité

17) Modalités tarifaires du Centre de Petites Vacances de Toussaint 2017

Madame Charline DENIS informe le conseil des modalités tarifaires du centre de petites vacances de Toussaint 2017

Adopté à l'unanimité

18) FTU – Signature d'une convention avec le Conseil Régional des Hauts de France

Madame Charline DENIS invite le conseil à reconduire le fonds de travaux urbains pour un montant de 40 000 €.

Adopté à l'unanimité

19) Protocole de participation citoyenne

Monsieur Arnaud FIGENWALD informe le conseil de la mise en place du protocole de participation citoyenne qui n'a pas vocation à se substituer à l'action de la Police Nationale.

Adopté à l'unanimité

20) Projet d'Initiative Citoyenne (ex FPH)

Madame Charline DENIS présente la délibération mais aucun chiffre n'étant connu, cette délibération sera représentée ultérieurement.

21) Règlements et convention d'occupation des installations sportives avec les associations

Madame Patricia WACH propose à l'assemblée que soient rédigés des règlements intérieurs pour les installations sportives. Des conventions d'occupation temporaire de celles-ci seraient établies afin d'en préciser les conditions de la mise à disposition.

Monsieur DELBARRE demande pourquoi la Salle de Tir et les terrains de boules n'apparaissent pas dans la liste des installations sportives ?

Madame le Maire répond que la priorité a été donnée aux salles de sport mais ces 2 sites seront ajoutés.

Adopté à l'unanimité

22) Associations Boules Lyonnaises – Demande de subvention exceptionnelle

Madame Patricia WACH invite le conseil à octroyer une subvention exceptionnelle à l'association Boules Lyonnaises.

Adopté à l'unanimité (600 €)

23) VTT – Demande de subvention exceptionnelle

Madame Patricia WACH invite le conseil à octroyer une subvention au Club VTT pour l'organisation d'une course le 8 janvier dernier.

Adopté à l'unanimité (1 020 €)

24) Médiathèque Mots Passant – Vente de documents exclus des collections

Madame Monique GIBON invite le Conseil à autoriser le responsable de la médiathèque ou son adjoint à procéder comme en 2016 à la mise en oeuvre de la politique de régulation des collections pour les documents n'ayant plus leur place au sein des collections de la médiathèque.

Adopté à l'unanimité

25) Rapport sur la mise en oeuvre de la Politique de la Ville – Consultation des Communes et des Conseils Citoyens

Madame le Maire invite le conseil à prendre connaissance du rapport sur la mise en oeuvre de la politique de la Ville.

Monsieur DELBARRE remarque que page 16 – « Aide Conseil Citoyen, Beuvry » n'apparaît pas. Madame Charline DENIS répond que le conseil citoyen de BEUVRY a reçu 2 000 € dans le cadre de son installation et 3 500 € pour l'action « verger partagé ».

Il constate également que 490 000 € apparaissent pour la requalification du Moulin. Madame DENIS répond qu'il s'agit d'une erreur. Il convient de lire 90 000 €.

26) Syndicat Mixte des Transports Artois Gohelle – Convention délégation maîtrise d'ouvrage pour éclairage public

Monsieur Gaëtan VERDOUCQ invite le conseil à autoriser Madame le Maire à signer la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage pour l'éclairage public dans le cadre des travaux du B.H.N.S.

Adopté à l'unanimité

27) DALKIA – Avenant n° 2

Monsieur VERDOUCQ invite le conseil à autoriser Madame le Maire à signer l'avenant n° 2 relatif au contrat d'exploitation des équipements thermiques des bâtiments communaux de la ville.

Monsieur DUMONT demande s'il n'est pas gênant d'attribuer le P1, P2 et P3 à la même entreprise ? Monsieur VERDOUCQ répond que le contrat est fait ainsi.

Adopté à l'unanimité

28) Travaux d'effacement des ouvrages électriques basse tension et éclairage public angle rues Jean Jaurès et Jules Weppe – Convention de co-maîtrise d'ouvrage avec la FDE

Monsieur VERDOUCQ invite le conseil à autoriser Madame le Maire à signer une convention de co-maîtrise d'ouvrages pour des travaux d'effacement de réseaux à l'angle des rues Jean Jaurès et Jules Weppe.

Monsieur DELBARRE fait remarquer qu'il n'y a pas de descriptifs d'aménagement comme sur le BHNS.

Adopté à l'unanimité

29) Enquête publique – Réalisation d'ouvrages hydrauliques de lutte contre les inondations – Autorisation au titre de la loi sur l'eau et déclaration d'intérêt général

Madame Emmanuelle LEVEUGLE invite le conseil à émettre un avis favorable sur la réalisation d'ouvrages hydrauliques de lutte contre les inondations.

Monsieur DELBARRE explique que les documents sur lesquels l'enquête publique s'appuie ne sont pas à jour. Il affirme que ce sont des propositions palliatives qui ne résoudront pas le problème des inondations. Il dit que l'étude aurait dû prendre en compte la station d'épuration et que le raccordement des futures maison rue Henri Lefebvre amènera un surplus d'eaux usées.

Madame LEVEUGLE précise que l'aménagement est conçu pour éviter de mélanger eaux pluviales et eaux usées. Concernant le dossier soumis à enquête publique, elle ajoute que les études ont été réalisées par des spécialistes et validées par la DREAL et de la DDTM.

*Adopté à la majorité
(2 contre : Charles DUMONT et Guillaume DELBARRE)*

30) Convention entre la commune et Monsieur Michaël LALLAIN pour l'entretien par fauche avec exportation de différentes parcelles de la commune

Madame LEVEUGLE invite le conseil à adopter une convention passée avec Monsieur Mickaël LALLAIN pour l'entretien par fauche avec exportation de différentes parcelles de la commune.

Adopté à l'unanimité

31) Signature avec le représentant de l'Etat d'une convention pour la transmission électronique des actes

Monsieur Voltaire BOUQUE invite le conseil à autoriser Madame le Maire à signer une convention avec l'état pour la transmission électronique des actes.

Adopté à l'unanimité

32) Ressources humaines – Modification du tableau des effectifs

Monsieur Arnaud FIGENWALD invite le conseil à approuver la modification du tableau des effectifs au 1er septembre 2017.

Adopté à l'unanimité

33) Contrat de financement d'un poste FONJEP

Madame Charline DENIS invite le conseil à approuver le contrat de financement d'un poste FONJEP.

Adopté à l'unanimité

34) Ressources humaines – Cycle de travail du service police rurale et de l'ASVP

Monsieur Arnaud FIGENWALD invite le conseil à approuver les cycles de travail du garde champêtre et de l'ASVP.

Adopté à l'unanimité

35) Ressources humaines – Créations de postes d'adultes relais

Monsieur Arnaud FIGEMWALD informe le conseil de la création de postes d'adultes relais.

Adopté à l'unanimité

36) Ressources humaines – Mise en œuvre d'un contrôle médical

Monsieur Arnaud FIGENWALD invite le conseil à approuver la mise en place d'un contrôle médical pour les agents titulaires ou non placés en congé maladie de manière fréquente

ou pour une durée supérieure à 15 jours. Cette mise en œuvre sera confiée à la Société NEERIA.

*Adopté à la majorité
(1 contre : Alain KEMPYNCK, 1 abstention : Christine BRASSE)*

37) Ressources humaines – Remboursement de frais d'accident de service

Monsieur Arnaud FIGENWALD invite le conseil à approuver le remboursement de frais d'accident de service non pris en charge par l'assurance statutaire.

Adopté à l'unanimité

Avant de clore la séance, Madame le Maire informe le conseil de la réception d'un document du Trésorier relatif à la bonne santé financière de la Commune.

Elle rappelle également la tenue d'un conseil le vendredi 30 juin 2017 à 18 h 00 relatif à la désignation des suppléants pour les élections sénatoriales.